

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. QUEBEC, 15 FEVRIER, 1872. No. 9.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Dixième entretien sur la famille — Le culte de la bonne Sainte Anne en Canada—Chronique — Chapelle du Précieux-Sang— Faits divers — Agriculture—Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet.

Dixième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Deuxième devoir.—L'Instruction—Après la première communion.

UN PÈRE A SES ENFANTS.

(Suite.)

Mes chers petits enfants, je vais vous faire connaître aujourd'hui le second moyen que vous devez prendre pour persévérer, mais auparavant, je vais vous parler d'une rencontre que j'ai faite d'un bon vieillard de la campagne que je connais depuis longtemps et qui m'a fort intéressé. Ce bon père et moi, nous avons parlé d'agriculture ; il m'a fait la plus triste peinture de l'état de la moisson ; il est

désolé de voir la sécheresse qui, depuis deux longs mois, s'obstine à brûler son champ ; à l'entendre, la terre est dure, aride, crevassée, et ne veut nullement permettre au grain de se montrer au grand jour. Dans sa crainte que, si cela continue, la moitié de la semence ne périclisse, il prie avec ferveur, pour obtenir de la pluie, et il demande aussi le secours de vos prières ; car dit-il, rien n'est puissant auprès de Dieu comme la prière des enfants qui ont le cœur pur. Maintenant, chers enfants, je dois vous rappeler un proverbe, pour vous faire comprendre ma pensée : *Ceux qui ont la jaunisse, voient tout en jaune* ; c'est-à-dire, ceux qui sont pleins d'une idée, la retrouvent partout. Voilà mon fait ; tout occupé de votre instruction, je n'ai cessé de penser à vous pendant tout notre entretien, je vous dirai même que c'est dans ma conversation avec ce bon vieillard que j'ai trouvé le sujet qui va nous occuper ce soir. Vous allez voir comme cela est venu naturellement. Pendant que ce cultivateur me parlait de ses champs, je pensais que moi aussi, j'avais à cultiver trois petits champs bien plus précieux que le sien. Ces champs, ce sont vos jeunes cœurs. Quand il me parlait de la sécheresse qui menace de faire périr ses blés, je me disais : moi aussi, j'ai semé dans mes champs ; la sécheresse n'arrivera-t-elle pas bientôt, et n'empêchera-t-elle pas le bon grain de lever ou d'arriver à maturité ? Quand il me disait qu'il demandait des rosées et de la pluie, je pensais à cette pluie salutaire, à cette rosée féconde, qui seules, peuvent faire germer la semence que je jette dans vos jeunes cœurs. Mais ces eaux bienfaisantes qui fécondent les campagnes, comme celles qui fertilisent les cœurs, viennent du ciel, c'est Dieu qui les envoie ; il faut donc les lui demander.

Comme vous le voyez, cette conversation m'a conduit tout droit à la prière, second moyen de persévérance.

Le jeune David avant d'aller à la rencontre du géant Goliath leva les mains et les yeux au ciel, et dit dans toute l'ardeur de sa foi : " Seigneur venez à mon secours, soyez ma force dans le combat." Sa prière fut exaucée, il terrassa son terrible ennemi, et lui trancha la tête. Vous aussi, pour vaincre vos ennemis, et pour conserver les fruits de la victoire que vous avez remportée au grand jour de votre première communion, vous devez prier, prier avec ferveur et continuellement. Retenez bien ceci : nous ne pouvons rien de nous-mêmes ; notre Seigneur nous l'apprend formellement dans son Evangile : *Sans moi, vous ne pouvez rien* : non, rien, absolument rien, pas même avoir une bonne pensée. Il faut donc prier, vous en convenez, mes petits amis. Mais devez-vous le faire souvent ? Par exemple, une fois par semaine, le dimanche, est-ce assez ? non, sans doute ; une fois par jour, est-ce assez ? non, cela ne suffit pas ; deux fois par jour ? cela ne suffit pas encore. Et ce n'est pas moi qui vous tiens ce langage, mais Notre Seigneur lui-même qui vous dit en propres termes : *Il faut toujours prier, et ne jamais cesser*. Oui, toujours, mais je vous entends me dire : " S'il faut toujours prier, comment pourrons-nous étudier, travailler, prendre nos repas, nos récréations ? Adieu, tout cela.—Pas si vite, mes petits amis, vous pouvez toujours prier, sans interrompre vos occupations ordinaires.—Mais, pouvons nous faire deux choses à la fois, travailler et prier, nous amuser et prier ?—Sans doute, mes chers enfants, et non seulement vous le pouvez, mais encore, vous le devez. Tenez, voici, en deux mots, le moyen de concilier tout cela. Dès le matin,

en faisant votre prière, vous offrez au bon Dieu vos travaux, vos études, vos repas, vos récréations ; dans le cours de la journée, vous répétez de temps en temps, avec St. Ignace : *Tout pour la plus grande gloire de Dieu*, et ainsi vos travaux seront des prières, vos études seront des prières, vos repas mêmes et vos jeux seront de ferventes prières. Tel est, mes enfants, le secret de toujours prier. C'est ainsi que les saints priaient toujours ; ils priaient constamment, parce qu'ils faisaient tout pour la gloire de Dieu, le salut du prochain et leur propre sanctification.

La prière, c'est l'arme universelle ; elle sert contre toutes sortes d'ennemis. Pour bien comprendre ses effets, écoutez bien cette histoire qui semble écrite tout exprès pour vous.

Un riche négociant de Hambourg s'était embarqué pour les Indes, en compagnie de deux de ses enfants, Charles et Louise. Charles avait treize ans, Louise en avait onze. Pendant les deux premiers mois, la navigation fut heureuse ; mais, tout à coup, il s'éleva une affreuse tempête qui fit périr tout l'équipage, à l'exception d'un vieux matelot et des enfants. Ceux-ci, à la faveur d'une planche et de quelques cordages, abordèrent à une île inconnue. Épuisé par les fatigues qu'ils avaient endurées, le vieux matelot expira, en arrivant sur le rivage. Charles et Louise restèrent donc seuls, manquant de tout.

Heureusement l'île était habitée, et ses habitants étaient doux et humains. Aussi, eurent-ils compassion de ces jeunes infortunés. Ils les conduisirent sur le bord de la mer et leur construisirent une petite cabane. Bientôt la nouvelle du naufrage et de l'arrivée des deux enfants inconnus, parvint au roi de l'île. Aussitôt, il exprima le désir de voir

les deux jeunes étrangers ; il leur fit dire qu'il viendrait en personne, avec toute sa cour, les visiter dans leur cabane, et que s'il était content d'eux, il les ferait conduire dans leur patrie. A cette nouvelle, jugez de la joie, de la confusion, de l'embarras de ces pauvres enfants ? Comment allons-nous faire dit Charles à sa sœur ? Nous manquons de tout. Mon cher frère, dit la petite Louise, les habitants sont pleins de bonté pour nous, prions-les de venir à notre secours, de nous accorder ce qui convient pour recevoir dignement le roi. L'avis fut adopté. Voilà aussitôt nos deux petits naufragés qui vont frappés à toutes les portes, en disant : nous n'avons rien, nous sommes bien pauvres ; nous sommes orphelins ; pour l'amour de Dieu, donnez nous ce qui nous est nécessaire pour orner notre cabane, afin de contenter le roi, et d'obtenir, par ce moyen, de retourner dans notre pays, auprès de nos parents. Ces bons insulaires s'empressent de venir à leur secours. Charles et Louise nettoient bien leur cabane, la couvrent de fleurs et de feuillages, et y placent en guise d'ornements les petits objets qu'on leur a donnés. Le roi arrive, Charles et Louise se jettent à ses genoux. Il les relève avec bonté, les embrasse et leur fait de riches présents. Par ses ordres, ils sont conduits dans leur patrie chargés des dons les plus précieux et les plus variés. Et là, ils jouissent encore aujourd'hui, du bonheur que ce roi leur a procuré.

Vous aussi, mes bons petits amis, vous êtes des naufragés. Notre premier père a tout perdu dans le grand naufrage du péché originel. Vous êtes dans une terre étrangère, pauvres, orphelins, dénués de tout. Cependant un grand roi vous a visités, il vous a comblés de biens et de caresses, et il vous a ouvert la route de votre patrie, parce que votre prière lui a été agréable ; et continuez-là, et bientôt,

après avoir passé à travers tous les dangers, vous arriverez au bonheur éternel. Demandez donc, chers petits orphelins, demandez avec un grand désir d'obtenir, et vous obtiendrez tout. Demandez par l'entremise de vos bons anges, de tous les saints du ciel, et vous serez amplement exaucés.

Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.

(Suite.)

Les lecteurs de la *Gazette des Familles* connaissent maintenant l'histoire de la bonne sainte Anne en Canada. Ils peuvent retracer son origine jusqu'à Sainte-Anne d'Auray ; ils savent comment elle a pris naissance en ce pays, d'abord à Québec dès l'arrivée des premiers colons, puis à Sainte-Anne de Beaupré ; d'où elle s'est étendue sur toute la Nouvelle-France. L'histoire des principaux lieux de pèlerinage leur est désormais familière ; elle se transmettra dans nos bonnes et pieuses familles canadiennes ; le père et la mère la raconteront à leurs enfants ; les vénérables pasteurs dans leurs paroisses aimeront à la rappeler à leurs ouailles ; et, le dimanche soir à la veillée, le vieillard et l'aïeule en cheveux blancs, prenant sur leurs genoux leurs petits enfants, la rediront avec bonheur en y ajoutant les nouvelles faveurs dont ils auront été l'objet où les heureux témoins.

Mais cette histoire, toute miraculeuse qu'elle soit, serait incomplète, si l'on n'y joignait celle des principaux miracles (1) qui se sont opérés en Canada par l'intercession de la bonne sainte Anne.

Tel est le travail que nous allons entreprendre aujourd'hui ; ce sera le couronnement de notre récit.

(1) Nous gardons l'expression de nos anciennes chroniques, qui désignent sous le nom de *miracles* les merveilles opérées par l'intercession de sainte Anne, sans toutefois prévenir le jugement de l'Eglise, à qui seule appartient de définir notre croyance à ce sujet.

Nous commencerons par le Recueil de M. l'abbé Thomas Morel, ancien curé de Sainte-Anne du Nord. Ce recueil fut écrit en 1668, et approuvé, comme nous l'avons déjà dit, par Mgr. de Laval. Nous allons le publier d'après la copie authentique de M. l'abbé Hubert, frère de l'évêque de Québec du même nom, et curé de la bonne Sainte-Anne en 1767.

Ce cahier s'ouvre par les réflexions préliminaires qui suivent :

“ Dieu toujours admirable dans ses saints, et magnifique dans ses œuvres, voulut dans tous les temps par un effet de sa bonté paternelle se choisir des lieux où sa puissance et sa miséricorde brilleraient avec éclat. Telles ont été, dans tous les siècles, les églises et chapelles renommées de Notre-Dame de Lorette en Italie, de Montserrat en Espagne, de St. Michel du Mont-Gorgan, de Ste. Anne d'Auray en Bretagne, et une infinité d'autres dans tous les pays et dans tous les temps, où Dieu, par l'intercession de la Ste. Vierge, des Anges et des Saints, ouvre largement le sein de ses miséricordes en faveur de tous les peuples de la terre, et fait quantité de Miracles éclatants qu'il n'opère pas ordinairement ailleurs.

Il semble aussi qu'il a voulu choisir, en nos jours, l'église de Sainte-Anne de Beaupré près Québec pour en faire un asile favorable et un refuge assuré aux habitants de cette Colonie, et qu'il a mis entre les mains de sainte Anne un trésor de grâces et de bénédictions qu'elle accorde libéralement à ceux qui la réclament dévotement en ce lieu, en y venant honorer sa précieuse relique qu'on a le bonheur d'y posséder depuis longtemps (1670), et qu'on y conserve comme un riche trésor.

C'est pour cette même fin qu'il a imprimé dans les cœurs de tous les Canadiens une dévotion singulière et une confiance extraordinaire en la protection de cette grande Sainte : ce qui fait que tous les peuples y recourent dans leurs besoins, et qu'ils en reçoivent des secours singuliers, très-signalés et très-extraordinaires; comme on le voit par quelques-uns des miracles que nous allons citer, et qui s'y sont opérés il y a cent ans et plus.

Ce n'est pas que depuis ce temps ils aient cessé ; il y en a toujours eu depuis et d'éclatants, mais comme on ne pourrait les rapporter tous qu'en composant un gros volume et que plusieurs ne sont plus connus maintenant que par une tradition trop éloignée, nous nous bornerons à citer ceux qu'un vertueux curé de cette église (M. Th. Morel), a vû lui-même arriver sous ses yeux, et dont il a été très-bien informé, (ainsi qu'il le dit lui-même), de ceux en faveur de qui ils avaient été opérés et dont il a laissé un recueil, signé de sa main, pour satisfaire à la piété d'un grand nombre de personnes qui l'exigeaient de lui, du nombre desquelles était Mgr. de Laval, premier évêque de Québec. Cet illustre prélat certifie lui-même, dans l'authentique de la précieuse relique de sainte Anne dont nous avons parlé, que de son temps (1670), il s'était déjà opéré plusieurs miracles éclatants dans son église de la côte de Beaupré ; voici ses propres termes : “ *Impulit nos hujus ecclesie celebritas in quâ jam plura miracula ope Beatæ Annæ perpetrata sunt.* ”

Tous ceux qui ont écrit dès les commencements de la Colonie et depuis, n'oublient pas de faire mention de l'église célèbre de Sainte-Anne de Beaupré. Les uns (1) disent que dans cette église les boiteux, les aveugles, les paralytiques et en général toutes sortes de malades y reçoivent une prompte guérison à leurs maux ; les autres citent cette église comme célèbre dans tout le pays par quantité de merveilles qui s'y opèrent. (2) Les différents tableaux dont on voit encore quelques-uns dans cette église ; les riches présents qu'elle a reçus si abondamment des Rois, (3)

(1) La Mère de l'Incarnation, Ursuline, dans ses lettres historiques.

(2) M. de la Tour, dans les Mémoires de la vie de Mgr. de Laval, liv. 10, page 169.

(3) La Reine Anne d'Autriche a donné de fort beaux ornements à cette église. M. de Tracy, gouverneur-général, a donné le Tableau du maître-autel ; M. Lachenaie une lampe d'argent, en action de grâces d'un bienfait obtenu. Mgr. de Laval, un reliquaire d'argent, deux beaux tableaux. M. de Dombourg, un tableau de dix pieds de haut, &c.

des Reines, des Evêques, des Gouverneurs généraux et de tant d'autres personnes, ne sont-ils pas des preuves de la confiance universelle de tous les fidèles en sainte Anne, et en même temps des secours qu'ils en ont obtenus dans tous les temps? N'y voit-on pas encore aujourd'hui un assez bon nombre de béquilles qu'y ont laissé des malades guéris dans cette église?

Le concours des peuples a toujours été si grand en ce lieu que du temps même du curé dont nous avons parlé, il y avait mille et douze cents communicants le jour de la fête de sainte Anne; sans compter un nombre très-grand de pèlerins qui y venaient de toutes parts dans le cours de l'année. Une dévotion si universellement admise, aussi ancienne que la colonie même, n'aurait pas besoin d'être autorisée par des miracles; nous allons cependant en citer quelques-uns sur l'autorité du curé qui en a fait le recueil.

L'auteur dit qu'il ne cite pas le quart des merveilles que Dieu a opérées de son temps dans l'église de Sainte-Anne, pour n'avoir pas toujours été sur les lieux, et pour n'avoir pu voir les personnes pour en faire le recueil, ne s'en rapportant toujours qu'aux personnes mêmes en faveur de qui le Seigneur avait opéré ces merveilles, ou dont il avait été lui-même le témoin oculaire.

Nous dirons, avant que de commencer, un mot au sujet de la précieuse relique de sainte Anne, qu'on conserve dans son église de Beaupré. Cette sainte Relique qui est une partie de l'os appelé *carpus*, a été envoyée à cette église par le chapitre de l'église de Saint-Nazaire de la ville de Carcassonne en Languedoc. Cette église de Saint-Nazaire possède une main de sainte Anne, et démontre l'authenticité de cette relique par des titres de quinze siècles d'antiquité, et est célèbre par un grand nombre de merveilles qui s'y opèrent par l'intercession de cette grande Sainte. La relique de l'église de Sainte-Anne est posée sur une espèce de toile envoyée aussi de Saint-Nazaire, qui n'est ni de lin ni de soie, et qu'on regarde avec raison comme une chose sacrée: ce sont les termes de l'authentique du chapitre de Carcassonne:

“ *Quod merito tanquam res sacra religiosè asservatur.*”
Elle est renfermée dans un reliquaire d'argent et paraît au travers d'un verre de cristal.

MIRACLES ARRIVÉS EN L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE, DU
PETIT CAP, CÔTE DE BEAUPRÉ, EN CANADA.

*Ecrits et signés par M. Th. Morel, pour lors curé de la dite
paroisse, et transcrits par nous curé de la même
paroisse en 1767.*—P. R. HUBERT, Curé.

Ier MIRACLE.

En l'année 1662, Marie-Esther Ramage, âgée de 45 ans, femme d'Elie Godin, de la paroisse de Sainte-Anne du petit Cap, étant demeurée depuis huit mois toute courbée, en sorte qu'elle ne pouvait aucunement se redresser, et qu'elle était obligée de se traîner comme elle pouvait avec son bâton, sans espérance de pouvoir jamais recouvrer par les remèdes humains la santé, se souvint de ce que son mari lui avait dit qu'en sa présence, Louis Gagner, de la même paroisse, avait été soudainement guéri d'une grande douleur de reins, en mettant par dévotion trois pierres aux fondements de l'église de Sainte-Anne que l'on commençait de bâtir. Alors elle réclama la Sainte, la priant de faire sur elle un miracle, comme elle l'avait fait sur cet homme. En même temps, oubliant son bâton qui disparut, elle se trouva sur les pieds toute droite, marchant avec autant de facilité qu'elle eût jamais fait. Et tout étonnée d'un changement si subit, elle commença à rendre grâce à Sainte-Anne du bienfait qu'elle venait de recevoir, et depuis elle a été en parfaite santé. Ce miracle a beaucoup servi à confirmer dans la foi toute cette famille qui avait longtemps vécu dans la religion prétendue réformée.

II

Un jeune homme, âgé de quatorze ans, nommé Drouin, de la paroisse du Château-Richer, côte de Beaupré, était atteint d'épilepsie. Ce mal mettait sa vie dans le plus grand danger ; car, pendant ses crises, il essayait soit de se jeter au feu, soit de se précipiter dans le fleuve. Se

parents désolés s'adressèrent à leur curé, qui leur recommanda d'avoir recours à la bonne sainte Anne.

Le 26 juillet 1662, fête de cette grande Sainte, Nicolas commença une neuvaine en son honneur. Ses prières furent exaucées ; il recouvra la santé, et fut parfaitement guéri. Chaque année, il continua de témoigner sa reconnaissance envers sa bienfaitrice, en venant avec ses parents célébrer sa fête dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

MGR. DEMERS. — SON DÉPART POUR LES MISSIONS.

Deux jours après avoir annoncé la grande nouvelle à M. son curé, M. Demers se mit effectivement en route, malgré les obstacles qui s'opposaient à son départ. Comme un grand dégel avait eu lieu quelques jours auparavant, les chemins étaient dans un état affreux, aussi mit-il près de cinq jours pour se rendre à Québec. Après deux jours et demi de marche, il arriva au collège de Ste. Anne bien tard dans la soirée ; ce qui procura à la communauté la faveur d'entendre sa messe le lendemain matin. Nous nous rappelons, comme si ce fait se fut passé hier, l'impression que produisit sur tous les élèves la vue de ce jeune prêtre dont la piété édifiait au plus haut point, quand M. le Directeur nous apprit, qu'il se consacrait aux missions chez les sauvages, et qu'il allait si loin que peut-être, il ne reverrait plus jamais son pays et ses parents. Notre admiration fut à son comble, quand on nous annonça qu'il avait fait lui-même le choix de cette vie de sacrifice. Tous, nous aurions voulu nous précipiter à ses genoux, et couvrir ses pieds de nos

baisers. Voilà le précieux souvenir que nous avons conservé de son passage, au milieu de nous.

Trente-six heures après il était à Québec, aux pieds de son Evêque, et dès le lendemain, quoiqu'il lui fallut traverser à pied sur le pont de glace, il se rendait à St. Nicolas, pour annoncer son départ à sa famille et lui faire ses adieux. Jamais adieux ne furent plus déchirants ; jamais pères et mères n'ont fait de sacrifices plus cruels. Jamais aussi, rapporte un témoin oculaire, scène ne fut plus navrante. Il nous semble encore, nous disait naguère ce témoin, voir ce vénérable vieillard, cette pieuse et vieille mère dans les bras de leur cher enfant, le suppliant, en sanglotant amèrement, d'avoir pitié de leurs cheveux blancs, de se rappeler les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour lui, et de ne point abrégér le peu de temps, qui leur restait à passer sur la terre, en leur imposant un fardeau qui était au-dessus de leurs forces. Sans doute que les supplications et les lamentations des auteurs de ses jours, auraient été plus que suffisantes pour changer sa détermination, s'il n'avait entendu au fond de son cœur, la voix de Dieu qui lui disait : choisissez, mon fils, entre l'affection que vous devez à vos parents, et celle que vous me devez à moi-même : Cette voix fut plus forte que tous les sentiments naturels, et il s'arrache aussitôt de leurs étreintes, en leur disant : Mon cher père et ma chère mère, ne mettez pas d'obstacles à la sainte volonté du Ciel. C'est pour votre salut et le mien, que je m'impose une séparation qui m'est aussi cruelle qu'elle peut l'être pour vous, et qui devient nécessaire à Jésus-Christ pour sauver des âmes créées à son image, et qu'il a rachetées de son sang." Ce père généreux, après avoir pressé affectueusement la main de ses vieux parents, de ses frères, de ses sœurs, se hâta

de s'éloigner de la maison paternelle où il laissait tout ce qu'il avait de plus cher au monde.

Quelques mois après la scène que nous venons de décrire, la douleur profonde qui avait frappé le père Michel au cœur, le précipitait dans la tombe, et sa chère compagne l'y suivit de bien près. Cette nouvelle aurait été un coup de foudre pour notre jeune missionnaire, s'il n'avait eu pour se consoler, l'exemple d'un saint François Xavier et de tant d'autres saints qui, eux aussi, avaient sacrifié leurs parents pour exécuter l'ordre du Ciel.

Quelques jours plus tard, le 27 avril, il était à Lachine, à trois lieues de Montréal, où il s'embarquait sur un canot d'écorce, pour se rendre à la Rivière Rouge.

Pour se faire une idée des difficultés qu'offrait le voyage qu'il entreprenait, il faut se rappeler que la distance qui sépare Montréal de la Rivière Rouge est de 700 lieues. Cette distance paraît d'autant plus longue, qu'il faut passer des jours et des nuits entières, assis dans la posture la plus gênante ; essayer l'intempérie des saisons, les neiges, les pluies torrentielles, sauter des rapides sans nombre, souvent au péril de sa vie ; ou bien faire à pied, de longs portages, à travers les bois, les rochers, les marécages, coucher en plein air, dans des lieux froids et humides ; dévorer à la hâte, une nourriture mal apprêtée et quelquefois bien malpropre. Voilà en résumé quel'e était le genre de vie des missionnaires qui, à cette époque, se mettaient en route pour les pays du Nord Ouest. Mais, pour M. Demers, ce voyage offrit un surcroit de souffrances, de fatigues, car après quelques jours de marche, un soir, dans un campement, il eut le malheur de s'ébouillanter un pied et une partie de la jambe. Pour tout autre, il aurait fallu retarder

le départ, mais M. Demers ne crût pas devoir s'arrêter pour une pareille bagatelle, et il dit à ses compagnons de voyage : vous en serez quittes pour me porter sur vos épaules, dans les portages, si vous y consentez, je suis prêt à vous suivre, ainsi en avant ! Quelques heures après ce départ, se trouva un étang glacé, qu'il fallait traverser dans l'eau à la ceinture. Dans ce trajet, l'Iroquois qui le portait sur son dos, fit un faux pas, et le laissa tomber. Un pareil accident aurait dû être fatale au jeune missionnaire, vû l'état affreux de son pied, mais il n'en fut rien, et les jours suivants ses plaies allèrent se cicatrisant à vue d'œil, tellement que ses compagnons criaient au miracle.

Après cinq semaines d'une marche périlleuse et la plus pénible, M. Demers arriva enfin à St. Boniface, chef lieu de la mission, chez Mgr. Provancher. Son arrivée fut un vrai jour de fête pour cet Evêque missionnaire qui se trouvait alors seul chez lui. Après avoir embrassé avec effusion ce jeune prêtre à l'air si candide et si modeste, il lui dit : mon cher ami, la solitude où je vis m'épouvante, je veux la faire cesser, et en conséquence, je veux que vous demeuriez auprès de moi. D'ailleurs, nous avons de la besogne pour deux ici, et nous saurons bien passer utilement notre temps. M. Demers accepta cette offre avec empressement, témoigna à son supérieur toute sa reconnaissance pour la confiance qu'il lui témoignait, et se mit de suite à l'ouvrage. Il se chargea surtout de catéchiser les enfants, ce qu'il exécuta avec un tact admirable. Une année se passa pour lui dans les travaux les plus humbles, et sans qu'il ne lui vint jamais à la pensée de demander une mission plus importante. Mais ce que sa modestie l'empêchait d'ambitionner, la Providence le lui offrit au bout de quatorze mois.

Le 5 Juin 1838, M. F. Norbert Blanchet, aujourd'hui archevêque de Orégon City, arriva à St. Boniface où il eut le plaisir indicible de rencontrer Mgr. Provancher, MM. Thibault, Demers, et Poiré, actuellement curé de St. Anselme, et Vicaire Général de Mgr. Taché.

(A continuer.)

Chapelle du précieux sang.

{ Evêché de Rimouski,
9 janvier 1872.

Monsieur le Curé,

Je vous prie d'accepter, pour votre Chapelle du Précieux Sang, les faibles étrennes ci-jointes. Obligé de consacrer mes petites ressources à la construction de mon Séminaire et de mon Evêché, je regrette de ne pouvoir faire plus pour l'œuvre, à laquelle vous êtes si dévoué et à laquelle je prends moi-même tant d'intérêt. Puisse le Divin Sang de N. S. effacer mes innombrables fautes et celles qui se commettent dans mon Diocèse.

Avec estime,

Votre affectionné en J. C.,

† JEAN, Ev. de St. Germain de Rimouski.

Révd. M. Ed. Lecours,

Curé de N.-D. de St. Hyacinthe.

FAITS DIVERS.

C'EST A EN SAUTER DE JOIE !—Le *Citizen d'Ottawa* dit qu'il doit se former prochainement, dans la Capitale, une société de jeunes dames dont le but serait de réagir contre les crinolines, les chiguons et autres préjugés de la mode.

Elles vont, paraît-il, supprimer plusieurs détails de toilette des femmes qu'elles regardent comme inutiles.

Puissent ces femmes généreuses et intelligentes mettre leur projet à exécution. Outre le ridicule qu'elles feront disparaître, surtout si leur exemple devient contagieux, elles rendront un immense service à notre société, qui semble trop oublier que le luxe au point où il est rendu parmi nous, creuse sous nos pieds un affreux abîme où s'engloutiront, dans un avenir prochain, nos richesses, nos mœurs, notre foi et notre bonheur.

LA LOI D'ÉDUCATION AU NOUVEAU BRUNSWICK.—C'est pour nous une véritable joie de voir nos frères les Acadiens du Nouveau Brunswick, faire tous leurs efforts pour repousser l'injustice criante que l'on veut faire peser sur eux, en les forçant d'envoyer leurs enfants à des écoles athées. Le mouvement commencé se propage de paroisse en paroisse et partout on passe d'énergiques résolutions dénonçant l'iniquité de la loi, et ses grands dangers pour la foi des jeunes enfants catholiques. Nous ne pouvons qu'applaudir au courage de ce peuple généreux et à la conduite de son organe, le *Moniteur Acadien* qui soutient la lutte avec habileté, soit par lui même, soit par ses savants correspondants. Ce qui nous étonne, en tout cela, c'est que les membres catholiques de notre gouvernement fédéral ne se hâtent pas plus à faire droit à d'aussi justes et d'aussi pressantes réclamations de nos coreligionnaires. Qu'on ne nous expose donc pas plus longtemps, à nous voir jeter à la figure, par ce peuple si religieux et si digne de sympathie, ce reproche qui ne peut que nous blesser profondément. "Nos frères, les Canadiens, nous abandonnent." Non, non, ô peuple de martyrs et de héros chrétiens, vos frères du Canada, ne vous abandonneront jamais, et si nos chefs étaient assez aveugles pour ne pas vous tendre une main secourable, ils ne rencontreraient partout que mépris et désapprobation. Mais, non, ils vous rendront justice ; leur foi, leur amour de l'équité, nous en sont un sûr garant. Ah ! si des protestants étaient traités comme les catholiques du Nouveau Brunswick, ils remueraient ciel et monde et Dieu sait où l'on s'arrêterait !

LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES AUX ETATS-UNIS.— Nous lisons dans le *Wahrheitsfreund* de Cincinnati :

“ Il y a maintenant plus de 500 “ frères chrétiens ” aux Etats. Leur Provincial est le frère Patrick qui réside à l’Institut de la Salle à New-York. Les frères élèvent plus de dix milles garçons dans le diocèse de New-York ; neuf cents vagabonds ont été confiés à leurs soins dans l’Institut catholique *de la réforme* (correction) pour qu’ils en fassent des citoyens utiles à la patrie.

L’efficacité des efforts de ces “ frères chrétiens ” est si notoire que le juge McQuin, appelait dernièrement leur congrégation la plus belle institution de la République. Cet homme qui voit arriver tous les jours de jeunes criminels devant son Tribunal, sait apprécier les bienfaits d’une éducation chrétienne.

—L’Almanach catholique des familles pour 1872 porte à 5,500,000 le nombre des catholiques romains aux Etats-Unis, dirigés par 4,900 prêtres ; l’on y compte aussi 4,250 églises et 1,700 chapelles et mission.

—On écrit de l’Isle Dupas, comté de Berthier :

“ Le père Joseph Désorey a été nommé Marguiller dans cette paroisse il y a 50 ans ; de sorte que le Curé, a profité de l’occasion pour rassembler tous les Marguillers de la paroisse pour souper au Presbytère mardi le 16 janvier courant, et fêter le vieux père qui a maintenant 80 ans, mais qui est toujours alerte.

DÉCISION DES TRIBUNAUX CONCERNANT LES JOURNAUX.

—1. Toute personne qui reçoit régulièrement un journal du Bureau de Poste, qu’il soit adressé à son nom ou à un autre, qu’il y ait souscrit ou non, est responsable du paiement.

2. Si une personne donne ordre de cesser l’envoi de son journal, elle doit payer tous les termes échus, ou l’éditeur peut continuer à lui envoyer le journal jusqu’au parfait paiement de la somme totale, que le journal soit ou non réclamé au Bureau de Poste.

3. La cour a décidé que le refus de prendre un journal au Bureau de Poste ou de le laisser sans être réclamé, est considéré *prima facie* comme intention de fraude.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

LES SECRETS DU PETIT BAPTISTE.

M. le Curé.—J'ai le plaisir de vous apprendre que le nombre des auditeurs du petit Baptiste allait toujours croissant, et qu'à la quatrième réunion, la salle était littéralement remplie. La conversation commença ainsi : Dans notre dernière soirée, j'ai établi en principe qu'il fallait engraisser le sol que l'on veut cultiver, aujourd'hui je vais vous entretenir des moyens d'augmenter les engrais afin de les proportionner au besoin de nos terres. Le cultivateur qui reçoit de ses animaux cent voyages de fumier, peut facilement élever cette quantité à deux et trois cents voyages, et voici comment : Il lui faut prendre les moyens de recueillir l'engrais liquide qui est plus considérable que l'engrais solide. Mais comment parviendra-t-il à ce but ? Est-ce en pratiquant un réservoir sous ses étables, et en y conduisant l'urine, au moyen d'un petit canal ? Sans doute que ce moyen peut être pratiqué avec beaucoup de succès, mais je n'ose vous le recommander, car il est dispendieux et entraîne beaucoup de difficultés. Je crois qu'il vous sera plus simple et plus profitable de mettre sous votre bétail des substances qui peuvent s'emparer de tout le liquide. Une forte litière peut d'abord en absorber une grande partie, mais elle ne suffit pas, et quant à moi, voici le procédé que je suis : J'étends sous mes bêtes une couche de terre, de quatre à cinq pouces d'épaisseur, je renouvelle cette terre tous les huit jours, et

quand je l'enlève, elle est tellement imbibée, qu'elle vaut le meilleur fumier. J'ajoute à cette terre toutes les mauvaises herbes que j'ai pu recueillir autour de mes bâtiments et ailleurs, et elles me sont aussi d'un grand secours ; et en agissant ainsi, je suis sûr d'avoir toujours trois fois plus de fumier que j'en aurais par les moyens ordinaires. Mais, je n'obtiendrais pas encore mon but, si je m'en tenais là ; tous les automnes, j'apporte auprès de la maison, cent-cinquante à deux cents voyages de terre noire, que je tire du marécage qui se trouve à l'extrémité de mon champ ; après l'avoir étendue et laissée se dessécher, je l'utilise en faisant un compost que je dispose comme suit : J'étends d'abord une couche de terre de un pied d'épaisseur, de vingt pieds en longueur, et quinze pieds en largeur ; sur cette terre, je mets une couche de chaux ou de cendre, de trois pouces d'épaisseur, et ayant la même superficie que la première ; ensuite vient encore une couche de terre, puis une de chaux ou de cendre, jusqu'à ce que mon compost ait atteint une hauteur de six à huit pieds. Mais tout cela n'est que le commencement, et il reste à opérer dans cette masse une vraie transformation ; c'est-à-dire, qu'il faut la changer en fumier. Mais comment y parvenir ? Rien de plus facile, encore. Chaque jour, les urines de la maison, les lessives, les savonnures, les ringures de plancher et toutes les eaux sales servent à arroser cette masse qui, au bout de deux mois ou trois est un vrai tas de fumier, que l'on augmente encore en y ajoutant les balayures, les chiffons de laine, les débris de boucherie, etc. Et cet engrais, croyez m'en, est de qualité supérieure, pour les jardinages et la culture des légumes. Mais avant de l'utiliser, il faut étendre ce compost, et mélanger parfaitement les différentes substances qui le composent.

Je vous ai souvent entendu dire : “ Mais, où ce jeune homme prend-il tout le fumier qu’il transporte dans son champ ? ” Vous le savez maintenant, et c’était là un de mes secrets le plus avantageux. Pourtant, je ne vous ai pas encore tout dit ce que je pense et ce que je fais, quand il s’agit de rendre à la terre les richesses que nous lui enlevons par les récoltes que nous exigeons d’elle, et je tairais ce qui me reste à dire si je n’étais convaincu d’avance que la respectable demoiselle qui honore nos réunions de sa présence, est exempte des préjugés que l’on entretient que trop, même dans nos familles les plus pauvres, et qu’elle ne se laisse jamais influencer par une fausse délicatesse. Mais comme il ne faut pas tout dire le même soir, et que nous avons à nous entretenir familièrement sur ce que je viens de dire, je vais me contenter de vous indiquer le sujet qui nous occupera à notre prochaine réunion. L’engrais humain . . . Si ce mot vous effraie, vous emporterez vos mouchoirs, pour protéger votre odorat. A ces mots, M. B. . . et Delle. Mary élevèrent la voix, pour encourager le précepteur, et s’écrièrent : *Bravos, bravos* . . . Ce cri enleva l’approbation de toute l’assemblée, et on entendit de toute part : *Bravos, bravos* . . . Mais, tout de même, on ne put retenir un immense éclat de rire, tant le sujet paraissait étrange.

Les habitants.—Mais, Monsieur le curé, si l’engrais humain est ce que nous croyons, absolument, il n’aura pas l’audace d’en parler devant M. B. . . et sa demoiselle !

M. le Curé. — Pourquoi pas ? Quand St. Paul, qui s’y entendait en fait de bonne éducation, a défendu de traiter certains sujets, dans les assemblées des fidèles, il n’a jamais prétendu faire tomber sous le coup de la défense, la substance qui fera le

sujet du prochain entretien. D'ailleurs, ce sujet ne sent pas plus mauvais qu'un autre, surtout quand il est traité en termes convenables, et les lèvres les plus pures peuvent s'en occuper, sans crainte de se souiller.

Les habitants.—C'est drôle, et puis nous qui pensions que nous ne pouvions parler de ces choses-là devant les prêtres ou d'autres personnes respectables, sans dire : *Sauf votre respect !*

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES,

LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET

NOUVELLE.

IV.

ODYSSÉE DU PÈRE TRINQUET.

CHANT PREMIER.

Comme on le pense bien, il n'était plus question à Orange que de l'entreprise. Seul, le père Trinquet ne voulait pas en entendre parler. Ce n'est pas qu'il fut hostile à la chose, mais il s'était mis dans la tête de ne pas s'en occuper. Il lui semblait que tout le monde ne pensait qu'à lui jeter au visage son méfait ; de sorte que, devenant de plus en plus morose et grognon, il s'entêtait à se dire innocent et à bouder. Autant par le passé il était gentil et gracieux avec don Pasquale, autant il se montrait renfrogné maintenant. Il cherchait à l'éviter, et quand il ne pouvait se dispenser de le saluer, il le faisait d'une manière gênée et roide, comme s'il eût avalé un manche à balai.

Comme on pouvait s'y attendre, ce n'était pas un petit scandale pour le village, et Dieu sait si on en jasa. Il y en eut même qui parlaient sourdement de lui faire un procès devant le tribunal ; mais le bon curé ne souffrait pas qu'on parlât de ces violences.

Chose faite par force, disait-il, ne vaut pas une écorce. Si je croyais qu'il entre dans la construction du clocher un seul caillou par dépit, j'irais l'arracher.—Et puis, ajoutait le bon vieillard, le père Trinquet ne l'a pas fait exprès ; il y allait de tout

cœur, croyant faire un chef-d'œuvre. S'il boude aujourd'hui, il en sera cruellement châtié lorsqu'il entendra le premier carillon de la nouvelle cloche sans pouvoir dire qu'il y a mis la main.

Le père Trinquet était loin de faire d'aussi belles considérations. Au contraire, pour se remettre un peu de la semonce du curé, il fréquenta plus que jamais les compagnons de la guinguette, si bien qu'il perdit en partie sa réputation de galant homme. Le bruit courut même que plus d'une fois, le dimanche, il fit la messe buissonnière ; et cela disait-on, pour ne pas se trouver à l'église lorsque le curé faisait l'explication de l'Évangile, ou pour mieux dire l'explication du clocher. Ce qu'il y avait d'indubitable, c'est qu'il buvait beaucoup plus qu'auparavant, et beaucoup plus que ne l'auraient demandé ses affaires.

Il y avait dans un village voisin une grande fabrique de macaroni, qui travaillait au compte d'un riche pâtissier de Castellamare. Soit pour la commodité des ouvriers, soit pour l'usage du public, l'habile industriel avait établi un grand restaurant, qui attirait les premiers consommateurs du pays, à cause de l'excellence de ses vins et de ses liqueurs. Le père Trinquet ne tarda pas à l'apprendre, et il fit de nombreux pèlerinages avec une singulière dévotion. A celui qui lui demandait :

—Quoi donc ! père Trinquet, on ne vous voit plus dans le pays, pas même au *Lion-d'Or* ?

—Quo voulez-vous, répondit-il en haussant l'épaule, je vais me désennuyer au loin dans la campagne.—

Et il ne se passait presque pas de jour qu'il ne revint à son nouveau ~~sectuaire~~. Du moins là n'entendait-il plus parler de la cloche. Si dans la chaleur du vin quelqu'un lui en disait un mot pour l'exciter à multiplier les rasades, il répliquait imperturbablement : C'est bien, c'est bien ! je m'en souviendrai quand je l'entendrai sonner.

—Mais, si c'est vous qui l'avez cassée ?

—Moi ! ils en ont bien menti ceux qui le disent. Précisément à cause de ces cancan-là, je ne veux pas y mettre le nez. Et non ! non ! Le père Trinquet n'apportera ni un grain de sable au clocher, ni un grain de métal à la cloche. Et nous verrons qui l'emportera du curé ou de moi.—

Mais, hélas ! Il semblait que le destin ou plutôt la Providence prit plaisir à punir le père Trinquet par où il aimait à pêcher ; car plus il faisait le grand sur ce point, et plus sa considération diminuait dans l'estime publique. Comme par dépit, il lui survenait des choses qui paraissaient étranges de prime abord,

mais qui étaient bien naturelles pourtant : si naturelles que sans être prophète ni fils de prophète, don Pasquale les lui avait prédites, quoique d'une manière confuse.

Ainsi, un dimanche revenant de la fameuse guinguette du macaroni avec un verre de trop sur la conscience, le guignon voulut qu'un de ses débiteurs se trouvât à l'attendre sur le seuil de sa maison : chose assez rare pour un débiteur ! mais enfin, c'était ainsi. Celui-ci, après lui avoir rappelé sa dette et s'être vanté de n'être pas de ces gens qui se font tirer l'oreille pour payer, ouvre son portefeuille, et pendant que le père Trinquet se jetait harassé sur un fauteuil, il lui présenta une traite de dix ducats pour solde.

— Est-elle endossée ? lui demanda le père Trinquet.

— Regardez donc, elle est à votre ordre et en bonne forme. —

Le père Trinquet, qui ne voyait que des papillons autour de lui, ouvrit de grands yeux et apercevant un griffonnage, il fut convaincu et ajouta :

— Voulez-vous un reçu ?

— Allons donc, répondit celui-ci ; avec des gens comme vous, on n'a pas besoin de papiers ! —

Et en disant cela, il prit congé. Le père Trinquet posa la traite sur la table déjà préparée pour le souper. Carmèle arrive aussitôt, et sert le potage à son mari.

— Diable ! s'écrie celui-ci, qu'as-tu mis là dedans ?

— Qui donc ! c'est du plus fin bouillon ! goutte. . .

Et pourtant le père Trinquet avait raison ; il apercevait un gros poisson blanc voltiger dans la soupière. C'était.. ni plus ni moins la traite que par mégarde il avait jetée dans le bouillon et qui s'y était trempée et cuite comme une tranche de lard.

Vous entendez d'ici ses exclamations. Allant au plus pressé, il repêche le papier, le met avec les manches de deux cuillères dans les plis d'une serviette pour l'essuyer. Mais les malheurs marchent toujours deux à deux comme les jésuites. Ne voilà-t-il pas, qu'à peine rassis, le chat attiré par l'odeur de la graisse se met à grignoter le papier ?

Carmèle pousse un cri, le père Trinquet bondit de sa chaise. En voyant cela, le chat s'épouvante et enfila la fenêtre, emportant son butin. Le père Trinquet empoigne un balai et se met à le poursuivre, en criant comme un brûlé : au chat ! au chat ! arrêtez le chat !

C'était tout à fait inutile. Le rusé animal s'était mis en sûreté dans un tas de bois qui avait cent portes comme la Thèbes antique, et au moins autant de sorties.

Dans sa course précipitée, le père Trinquet trébuche et

s'allonge par terre. Les voisins accourent pour le relever et le trouve exaspéré par le vin, la colère et le dépit. La bonne Carmel vient à la rescousse, tenant un bâton à la main.

—Que le diable emporte le bouillon ! s'écrie le père Trinquet.

—Que le diable emporte le vin ! répond Carmèle.

—Tais-toi, ne me fais pas monter la moutarde au nez.—Et en disant cela, il lui lance un regard de sanglier en furie.

La pauvre femme se tut, mais elle se donne la satisfaction de raconter l'aventure de fil en aiguille à qui le désirait. Et le monde d'en faire des gorges chaudes ; mais le plus triste, c'est qu'on prit la chose au sérieux. Dès le lendemain, en effet, les commères tinrent chapitre et commentèrent l'événement. La conclusion fut qu'il fallait voir là un châtiment visible et palpable de Dieu, parce que le père Trinquet, étant un riche boucher et même un des premiers négociants, ne voulait pas concourir aux frais du clocher.

(A continuer.)

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice
M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et
M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.